

REGLEMENT

CORRIDA LOUS BERRETES

Vendredi 24 décembre 2021

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

INSCRIPTIONS:

- en ligne (sur le site onsinscrit.com) clôture **mercredi 22 décembre** minuit.
- en cas d'annulation de l'épreuve onsinscrit.com s'engage à rembourser votre inscription après déduction des frais bancaires et du coût d'inscription sur le site.
- par courrier** (C.Boucherle 8,rue de l' Eglantine 65800 AUREILHAN / G.Courade 7, rue de la Moisson 65800 AUREILHAN) avant le **dimanche 19 décembre**.
- Inscriptions et retrait des dossards:** sur place, Centre Jean Jaurès où un sens de circulation sera imposé.
- le **jeudi 23 décembre** de 17h à 19h, le **vendredi 24 décembre** de 10h 00 à 12 h et à partir de 14 h le jour de la course.
- inscription en ligne ou par courrier à privilégier.**
- course ouverte à partir de la catégorie cadet né en 2005.
- certificat médical plus autorisation parentale pour les mineurs.
- Mise en place de gel hydroalcoolique pour tous à l' entrée et sortie du Centre
- Accès aux vestiaires interdit et pas de gardiennage de sacs.

ASSURANCES:

- L'**organisation** est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la BPCE IARD.
- Les **licenciés** bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence.
- Les **non licenciés** doivent s'assurer personnellement

RAVITAILLEMENTS:

- Un seul ravitaillement liquide sur le parcours à chaque passage sur la ligne d' arrivée.
- Ravitaillement solide à charge du participant (semi autonomie).
- Ravitaillement à l'arrivée

REMISE DES PRIX:

- Réduite eu strict minimum afin d' éviter trop de monde sur la scène. Elle se déroulera à l' intérieur car le Centre est assez grand (700 m²) pour avoir une distanciation physique convenable avec port du masque obligatoire.
- Boîte de chocolats aux 300 premiers inscrits.
- Tirage au sort.

CE REGLEMENT POURRA EVOLUER SELON LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES GOUVERNEMENTALES.

Le Bureau de l' A.S.C.A.

ANNEXE 2

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...)...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

